



Règlement & Politique des Achats

La politique d'achat de CDG-Capital est mut par l'action transparente, souple, réactive, citoyenne respectueuse de son environnement et privilégiant le développement de partenariats durables avec les prestataires.

Elle vise aussi à garantir à l'ensemble des métiers de CDG-Capital le meilleur niveau de performance, de qualité et d'efficacité des approvisionnements et de l'organisation logistique.

Sa mission est triple :

Normative : Elle définit les normes, l'organisation et les processus destinés à garantir la performance de la fonction Achat et logistique au sein de la banque;

Opérationnelle : Le but étant d'optimiser le rapport qualité/coût des biens et services proposés en réponse aux besoins exprimés par les clients internes.

Stratégique : l'Ambition est d'instaurer une politique d'achat responsable, respectueuse de la société et de l'environnement et développer des relations durables avec les partenaires.

Le déploiement de la politique d'achat de CDG Capital, ambitionne de faire de cette structure un levier de développement et d'amélioration de la qualité des services rendus. La politique d'achat CDG Capital repose sur les principales orientations déclinées ci-après :

O-01. PROMOTION DES VALEURS D'EQUITE ET DE TRANSPARENCE

CDG-Capital met en place un référentiel des achats et logistique devant contenir l'ensemble des définitions, règles et bonnes pratiques pour la passation des commandes. Inspiré des supports réglementaires en vigueur, ce référentiel constitue l'ossature du dispositif de contrôle interne et le socle d'une plateforme transparente d'échange avec nos partenaires. La Direction Achats et Support Logistique est désignée structure unique pour l'engagement des opérations d'achats et garant du respect des règles et procédures en matière de passation des commandes.

O-02. DEVELOPPEMENT DURABLE ET ACHAT RESPONSABLE

CDG Capital soucieuse de son environnement privilégie autant que possible l'achat auprès de fournisseurs qui s'acquittent de leurs obligations sociales et fiscales et qui disposent d'un système de management de la qualité bien défini. CDG-Capital privilégie aussi le commerce de proximité; consultant de ce fait et en priorité les entreprises du périmètre géographique le plus proche. Seules les entreprises respectueuses du codes de travail et du droit social peuvent prétendre à la commande CDG Capital.

O-03. DEVELOPPEMENT DU E-COMMERCE

Dans ce sens, CDG-Capital développe, dans le respect des règles de gestion et de couverture des risques, le e-commerce et les transactions sur sites web spécialisés, notamment pour les billets d'avion, revues spécialisées et autres prestations similaires.

O-04. CONCRETISATION DE LA VALEUR "SYNERGIE"

La politique achat de CDG Capital favorise et contribue à renforcer les liens entre les différentes filiales du groupe, dans le respect des règles de gestion édictées dans son règlement des achats. La valeur synergie se traduit par une priorité accordée en privilège à des filiales du groupe. Ce traitement devrait se traduire naturellement par un niveau compétitif de l'offre tant technique que financière.

O-05. L'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE DES PRESTATIONS

CDG-Capital instaure une gestion dynamique des fichiers fournisseurs et du référentiel des compétences. La qualité des prestations livrées sont A cet effet, tout achat effectué donne lieu à une fiche d'évaluation rempli par le donneur d'ordre et l'acheteur. L'évaluation porte sur la concordance des livraisons avec la demande d'achat et sur la qualité du service et la technicité du prestataire. Les fiches d'évaluation serviront de support à l'actualisation du fichier fournisseurs et du référentiel des compétences.

O-06. PROMOTION DE L'INNOVATION

CDG Capital croit à l'innovation comme source de création de valeur. De ce fait, la banque apporte son soutien aux prestataires faisant montre d'innovation dans leurs offres. CDG Capital s'engage de son côté à suivre le processus d'innovation en mettant à jour son règlement, sa politique et ses procédures pour répondre aux changements de techniques, de technologie et de procédés porteur de valeur pour le groupe.

O-07. REACTIVITE

La Direction se fixe comme objectif de prendre en charge les demandes d'achats dument formalisées et d'y répondre aussitôt que possible et au plus tard dans le respect des délais prévus par les procédures.

O-08. PERFORMANCE ECONOMIQUE

La fonction achat de CDG-Capital s'inscrit dans une logique de recherche de la performance en termes de qualité et de coût garantissant aussi à nos clients un cadre stable d'approvisionnement.

O-09. OPTIMISATION DES DEPENSES

La Direction Achats et Support Logistique à CDG-Capital s'engage à mettre en œuvre, en collaboration avec les acteurs internes l'ensemble des démarches, techniques et outils d'aide à l'optimisation des dépenses. L'intégration progressive des besoins d'achats des autres filiales constitue un levier d'optimisation devant se traduire par de réelles économies d'échelle. Cette intégration se fera par famille de produit sur laquelle la Direction est assurée d'apporter une valeur ajoutée.

O-10. PROTECTION DES ACTIFS

Le support Logistique assure un suivi par article et tient à jour les fiches de stocks et l'affectation des immobilisations et matériel de production. Les produits jugés stratégiques font l'objet de suivi rapproché pour modérer les approvisionnements et éviter les ruptures.

Directeur Général CDG-Capital
Hamid TAWFIKI

CDG CAPITAL
GROUPE CDG
Leading the Standards